

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Desserte du groupe scolaire de La Frasse / Ecole Jeanne d'Arc / Ecole Chamonix Centre

(Fiche unique par enfant)

1 - Représentant(s) légal(aux) de l'enfant :

☐ Père (A) ☐ Mère (A) ☐ Père et mère (A+B) ☐ Tuteur légal (A) ☐ Famille d'accueil (A)

A

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

Tél. domicile : _____

Tél. travail : _____

Mobile (personne à prévenir en cas d'urgence) * : _____

Courriel* : _____

B

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. domicile : _____

Tél. travail : _____

Mobile : _____

Courriel : _____

2 – Enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Classe à la rentrée : ☐ 1 ère mat. ☐ 2 ème mat. ☐ 3 ème mat. ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ CLIS

3 – Prise en charge :

L'enfant prendra le bus les jours suivants (Merci de cocher les jours d'utilisation) : **ATTENTION : les enfants en école maternelle ne sont pas pris en charge sur le temps de midi**

Lundi			Mardi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Autres renseignements sur l'utilisation du bus : _____

* Mention obligatoire

4 – Circuit La Frasse / Ecole Jeanne d’Arc / Ecole Chamonix Centre

L'enfant utilisera le bus à l'arrêt suivant :

(SVP Merci de mettre une croix dans la case en face de l'arrêt correspondant à la montée ou à la descente) Au départ du matin, l'enfant sera présent à l'arrêt quelques minutes avant l'heure de passage indiquée.

CIRCUIT C DESSERTE : ECOLE DE CHAMONIX CENTRE	La Frasse / Ecole Jeanne d'Arc / Ecole Chamonix centre
--	--

ALLER	LMJV	RETOUR	LMJV
Arrêts de montée		Arrêts de montée	
La Frasse	7H45 ☐	Jeanne d’Arc (Chamonix sud) **	16H35 ☐
L’Arveyron	7H47 ☐	Ecole Chamonix Centre	16H40 ☐
Les Vardesses	7H48 ☐		
Le Lavancher	7H58 ☐		
Les Tines	8H00 ☐		
Les Bois-les-lacs	8H01 ☐		
Les Praz - Gare SNCF	8H02 ☐		
Les Praz Flégère	8H03 ☐		
Les Praz - La Poste	8H04 ☐		
Les Ilettes	8H06 ☐		
Les Nants	8H07 ☐		
Champraz	8H08 ☐		
Vallot	8H09 ☐		
Arrêts de descente	LMJV	Arrêts de descente	LMJV
Jeanne d’Arc (Chamonix sud) *	8H13 ☐	Vallot	16H41 ☐
Ecole Chamonix Centre	8H16 ☐	Champraz	16H42 ☐
		Les Nants	16H43 ☐
		Les Ilettes	16H44 ☐
		Les Praz - La Poste	16H45 ☐
		Les Praz Flégère	16H46 ☐
		Les Praz - Gare SNCF	16H47 ☐
		Les Bois-les-lacs	16H48 ☐
		Les Tines	16H49 ☐
		Le Lavancher	16H50 ☐
		Les Vardesses	17H00 ☐
		L’Arveyron	17H02 ☐
		La Frasse	17H04 ☐

☐ Arrêt côté montant vers Les Tines

☐ Arrêt côté descendant vers Chamonix

* S’il n’y a pas d’enfant pour l’école Jeanne d’Arc, le bus fait demi-tour au rond point Lionel Terray de Chamonix centre à l’arrêt scolaire en bas de l’allée du Majestic.

** S’il s’avère qu’il n’y a pas d’enfants de l’école Jeanne d’Arc inscrits sur cette ligne spécialisée « scolaire », le bus du soir prendra son service à Chamonix Centre à 16h40.

Ce document est nécessaire à la CCVCMB pour adapter l'offre spécifique des services spécialisés scolaires. Toutes les informations recueillies ne servent qu'à un usage interne. Le représentant légal conserve toute possibilité de modification des renseignements fournis auprès du secrétariat général de la CCVMCB. Conformément au règlement européen RGPD 2016/679 les données recueillies ne sont conservées que pendant la durée d'utilisation du transport spécialisé et tout au plus jusqu'à la fin de son cursus en école élémentaire.

L'inscription de l'enfant est effective jusqu'à l'envoi du règlement intérieur du transport scolaire qui sera transmis ultérieurement. Ensuite, l'inscription de l'enfant sera sous réserve de l'acceptation du règlement intérieur du transport scolaire.

A _____ le _____

Signature du représentant légal (ou des représentants légaux) précédée de la mention manuscrite "Je(nous) certifie(ions) sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-avant et accepte(ons) que la CCVCMB conserve les données recueillies pendant la durée de scolarité en école élémentaire et pour autant que l'enfant continue à utiliser le transport scolaire"

Merci de :

- Retourner cette fiche d'inscription dûment remplie
- Retourner le règlement du transport scolaire signé avec la mention « Lu et Approuvé »
- Envoyer une photo d'identité de l'enfant inscrit

A l'adresse suivante : transports@ccvcmb.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc BP 91 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Nous vous remercions,

Le Service Mobilité de la CCVCMB